

TX-PAR-JVQ98

Viande: accord en vue pour répercuter la flambée des prix des céréales

PARIS, 2 mai 2011 (AFP) -

Une réunion est prévue mardi au ministère de l'Agriculture pour tenter de mettre la dernière main à un dispositif qui permettrait aux producteurs de viande de répercuter la flambée des cours des céréales sur leurs prix de vente et donc sur le prix payé par le consommateur.

Pour pallier la dégradation des revenus des éleveurs, la FNSEA, premier syndicat agricole, a lancé l'idée de ce mécanisme en février pour répondre à la flambée des cours mondiaux des céréales, qui sont la base de l'alimentation du bétail.

Le ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire a rapidement donné son feu vert au principe de ce dispositif qui concernera, au moins dans un premier temps, les producteurs de porcs, bovins et volailles.

M. Le Maire a "la ferme intention de faire signer un engagement (entre producteurs, transformateurs et distributeurs, NDLR) lors d'une réunion conclusive mardi", a-t-on appris auprès de l'une des filières.

De fait un point presse est prévu à l'issue de la rencontre.

"L'engagement porte, en cas de variation excessive des prix des aliments des bovins, porcs et volailles, sur l'ouverture de négociations sur les conditions de vente des produits issus de ces animaux", explique en préambule le projet d'accord dont l'AFP a obtenu une copie.

Le dispositif --technique-- prévoit la prise en compte de deux indices qui seront validés par les pouvoirs publics.

Le premier indicateur concerne le coût de l'alimentation animale, une donnée essentielle dans le prix de revient du producteur.

Le second indice permettra de mesurer si le coût de l'alimentation a bien été répercuté dans les prix de vente. Si ce n'est pas le cas, alors des négociations commerciales devront être rouvertes pour prendre en compte les "variations excessives" des matières premières agricoles. A la hausse comme à la baisse.

A la veille de cette réunion, hormis pour la FNSEA, à l'origine de l'idée, le dispositif est accueilli avec circonspection.

La FNSEA souhaite une signature dès mardi de cet "engagement volontaire". "C'est une volonté de transparence, qui permet à la fois au producteur et au consommateur d'être mieux pris en compte par rapport au coût de fabrication des animaux", indique le syndicat.

L'accueil est plus mitigé au sein des branches spécialisées de la FNSEA.

La Fédération nationale porcine (FNP) se dit "réservée" sur cet "engagement" car "rien ne permet de dire que les négociations (commerciales, NDLR) aboutiront".

Même hésitation à la Fédération française des industriels, charcutiers, traiteurs (FICT). Celle-ci s'interroge sur la faculté des distributeurs à respecter un "engagement volontaire alors qu'ils ne respectent déjà pas les engagements légaux", en référence à la Loi de modernisation de l'économie (LME), selon une responsable.

La Confédération française de l'aviculture (CFA) a regretté pour sa part le refus des distributeurs de voir figurer dans les contrats avec leur fournisseurs une clause de révision. "Si on est optimiste on se dit que le dispositif permettra au moins la mise en place d'indicateurs", selon Christian Marinov, directeur de la CFA.

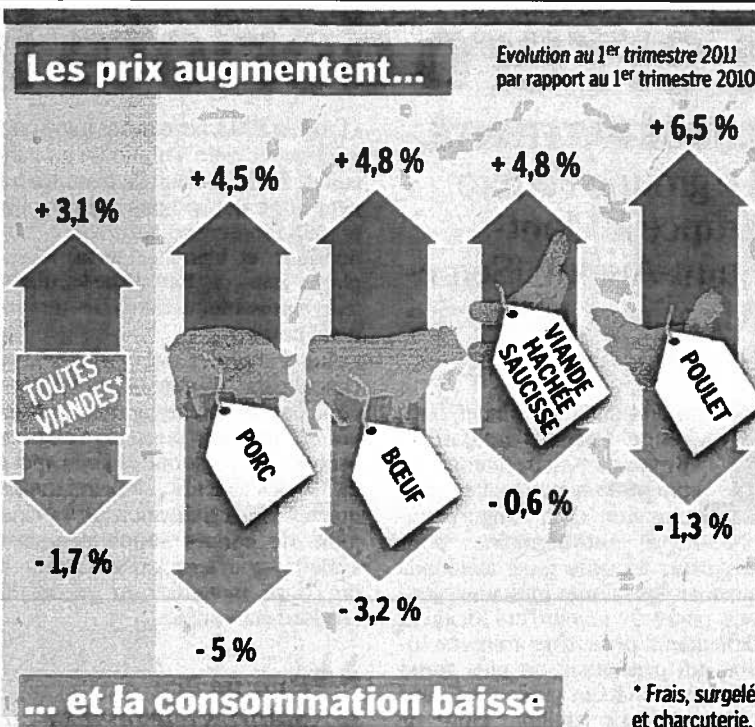
Interrogée par l'AFP, la FCD n'a pas souhaité réagir.

ave/ang/jbo

Afp le 02 mai 11 à 17 44.



Si les prix continuent de progresser, les Français pourraient acheter encore moins de viande. (LP/MATTHIEU DE MARTIGNAC)



Le prix de la viande va grimper

AGRICULTURE. Le gouvernement va mettre en place un dispositif pour venir en aide aux éleveurs. Les consommateurs risquent de payer la note.

C'est une réunion qui pourrait bien avoir des conséquences douloureuses pour le panier de la ménagère. Les producteurs de viande, les transformateurs et les distributeurs se réunissent, aujourd'hui, au ministère de l'Agriculture, afin d'entériner un nouveau dispositif permettant aux agriculteurs de répercuter la flambée des cours des céréales sur leurs prix de vente.

Depuis un an, les cours du blé ou du soja, qui constituent la base de l'alimentation du bétail, atteignent des sommets, ce qui pénalise d'autant le revenu des éleveurs. En février, la FNSEA, principal syndicat agricole, a donc demandé l'instauration d'un mécanisme technique pour venir en aide aux éleveurs et une forme d'indexation des cours de la viande sur celui des céréales.

Problème : ce dispositif, que le gou-

vernement présente comme « volontaire », devrait encore faire grimper la facture pour les consommateurs.

Or, ces trois derniers mois, l'ensemble des produits carnés ont déjà vu leurs prix augmenter en moyenne de 3,1 % par rapport au premier trimestre 2010 (voir infographie). Plus 6,5 % pour le poulet, + 4,5 % pour le porc frais ou encore + 3,1 % pour le veau... Actuellement, seuls le jambon cuit (+ 1 %), le bœuf haché frais (+ 1,9 %) ou le steak haché surgelé (- 1,6 %) affichent des étiquettes relativement « sages ».

Les Français mangent moins de viande depuis 1988

Autrement dit, ces produits phares sont tellement plébiscités par les ménages que les distributeurs hésitent encore à leur répercuter une hausse de tarif. Mais pour combien de temps ? Et quelle pourrait être la

conséquence d'une hausse prolongée de la viande ? A en juger par les résultats de l'institut Kantar Worldpanel, qui scrute à la loupe les achats alimentaires de quelque 20 000 foyers, les ménages français ont déjà commencé à réduire leur consommation de produits carnés, soit en achetant de plus petites portions de viande, soit en se reportant sur les protéines d'origine végétale. Pour l'ensemble des produits carnés, on enregistre ainsi une baisse de consommation de 1,7 % sur le premier trimestre 2011, comparé à la même période l'an dernier. « Il n'est pas toujours facile d'interpréter des tendances de consommation à court terme, explique-t-on prudemment chez France AgriMer, mais si la tendance inflationniste se poursuit, les ménages risquent d'acheter moins de produits carnés en 2011. » Les ménages français ayant globalement tendance à manger un peu moins de viande depuis 1998, l'actuelle hausse des prix ne peut vraisemblablement qu'accélérer ce phénomène.

SÉVERINE CAZES

La sécheresse frappe les agriculteurs

Seulement 2 mm de pluie sont tombés en avril, alors que le colza en demande 6 mm par jour. Les agriculteurs sont très inquiets et redoutent une sécheresse record.

« **L**a situation est très inquiétante », assure Luc Smessaert. Pour le président de la FDSEA (syndicat agricole), la sécheresse est maintenant une réalité et il scrute le ciel en espérant que la pluie tombe enfin. Pas trois gouttes comme ces derniers jours, mais une véritable pluie. « Il faudrait 50 mm d'eau », lâche-t-il. D'un coup de pied, il fait voler la terre poussiéreuse « Regardez comme c'est sec... »

Les 200 ha qu'il exploite avec son frère à Roy-Boissy, près de Marseille-en-Beauvaisis, tirent la langue. « Un mois d'avril sans eau, c'est du jamais-vu. Et ça se cumule avec les mois de février et mars où on a déjà noté un déficit de 20 à 40 % ».

Aujourd'hui, les immenses champs de colza sont déjà tout jaunes et commencent même à défleurer. « On a quinze jours d'avance et c'est au moment de la floraison que les besoins en eau de la plante sont les plus importants. En ce moment, le colza a besoin de 6 à 7 mm d'eau par jour. Jeudi, il n'en est tombé que 0,5 mm, et même chose vendredi. Au total, nous avons eu 2 mm en avril. Dans ces conditions, la floraison va durer quinze jours au lieu d'un mois et il y aura moins de graines par plante. »

Floraison trop courte, blé stressé et pâtures décaties

S'arrêtant devant un champ de luzerne, l'agriculteur poursuit : « Il a été récolté avec trois semaines d'avance. Sortir la faucheuse en avril, c'est du jamais-vu. » Les agriculteurs le savent bien, leur



ROY-BOISSY, JEUDI. Pour Luc Smessaert, la sécheresse menace. Pour sauver la saison, il faut absolument que la pluie tombe dans les quinze jours à venir.

(LP/OLIVIER ARANDEL)

saison se joue en grande partie sur la floraison. Or, si la floraison est moins longue, la fécondation sera mauvaise et les rendements aussi. Pour l'instant, ce sont les terres sableuses et de craie qui sont le plus pénalisées. « Le blé est en train de jaunir, il est stressé. Un grain de blé donne en moyenne quatre épis. Dans ces terres-là, on a déjà perdu un à deux épis par grain », détaille Luc Smessaert. « Et les plantes en stress

sont attaquées par les insectes et les maladies. On a la rouille jaune. C'est une maladie du sud de la France, tout à fait typique d'un manque d'eau. » Quant aux pâtures, elles n'ont pas plus belle allure. « Une fois que les animaux ont tordu, l'herbe ne repousse pas. » « Tout va se jouer dans les quinze jours à venir, certifie Luc Smessaert. Ça commence à jouer sur le moral des agriculteurs. Les plus inquiets ce sont les

gens qui ont des terres légères comme ici ou dans le Valois, mais aussi les jeunes agriculteurs. Ils ont investi et n'ont pas eu le temps de mettre de côté. »

Ce sujet sera évoqué lors de la réunion de bureau de la FDSEA vendredi à Compiègne. « Nous allons voir comment on peut gérer les situations les plus difficiles et la solidarité qui peut se mettre en place. » **FREDERIC HENNEBERT**



Jérôme Deconinck, directeur du fonds Terre de liens, a pour mission d'aider les agriculteurs à s'installer grâce à un réseau d'épargne citoyenne « Notre objectif est de préserver l'usage agricole des terres »

Pronos recueillis par Anne Rodier

Terre de liens est à la fois une association qui milite en faveur du développement de l'agriculture biologique, une société foncière qui mobilise l'investissement solidaire pour acheter des terres et une fondation en cours de constitution pour assurer la transmission de ces terres en garantissant la poursuite de leur exploitation « bio ». Jérôme Deconinck est directeur du fonds Terre de liens, dernier-né de l'association.

Comment en êtes-vous venus à faire converger l'agriculture bio et l'investissement solidaire ?

Terre de liens est née d'une idée simple : aider un voisin à s'installer. En travaillant sur les dynamiques de création d'entreprise en milieu rural, le fondateur de l'association, le Néerlandais Sjoerd Wartena, a fait un double constat : le principal frein à l'installation des agriculteurs était l'accès au foncier ; et la spéculation sur le foncier s'accélérait avec le développement du tourisme, des activités de loisirs et de l'urbanisation. Dans les années 2000, le prix de l'hectare a augmenté de 40 % en dix ans.

Avec 200 fermes qui disparaissent chaque semaine, soit 2 000 hectares, c'est l'équivalent de la ville de Paris qui partait sous le bitume tous les deux mois. Pour préserver la terre agricole et enrayer le déclin de la profession, il fallait donner les moyens à des agriculteurs qui avaient un projet d'installation. On a commencé à travailler en 1998, en montant des groupes de réflexion, en prospectant dans plusieurs régions, et en regardant ce qui se faisait à l'étranger sur la forme d'acquisition.

La terre n'est pas une marchandise qu'on peut laisser gérée par le marché, comme c'est le cas depuis trente ans. C'est au contraire un bien commun – comme l'air et l'eau – qu'il faut protéger. Il nous

fallait donc l'acquérir grâce à un actionariat citoyen.

Comment aidez-vous les jeunes à accéder à la propriété agricole ?

Depuis des générations, les exploitants agricoles achetaient tout au long de leur carrière du foncier, qui était ensuite revendu à la génération suivante. En 2007, on a créé une société foncière pour acheter collectivement des biens destinés à la location. L'accès à l'outil de travail est ainsi six fois moins cher qu'en pleine propriété, acquise à crédit. Avec un premier placement fixé à 100 euros, l'investissement est facile d'accès.

En quoi votre actionariat est-il citoyen ?

Plutôt féminins, plutôt cinquantenaires, nos actionnaires sont des citoyens, des consommateurs qui veulent donner du sens à leur épargne mais aussi renouer des liens avec la terre. Terre de liens n'est pas distribué par des circuits financiers classiques, nous avons le label Finansol, mais la majorité de nos investisseurs viennent en direct. Les distributeurs de produits « bio » – Biocoop, Naturalia, Satoriz, etc. – ont proposé à leurs clients d'épargner auprès de Terre de liens.

Depuis trois ans, un réseau associatif s'est ainsi monté qui regroupe les 1500 adhérents de Terre de liens. Dans vingt régions, nos « ambassadeurs » ont été formés au fonctionnement de la foncière et des outils financiers. Ils savent expliquer à de futurs épargnants l'action que nous menons. Nous effectuons un travail de terrain et d'éducation. Nous voulons faire prendre conscience au citoyen que, par son argent, il peut avoir une action certes modeste, mais qui dédie son épargne à un projet précis. La moyenne des investissements de nos 6 000 actionnaires est de 2 500 euros, dans une fourchette de 1 000 à 10 000 euros. C'est le cas d'environ 60 % de nos actionnaires. Nous avons très peu

de tout petits actionnaires, alors que la part est à 100 euros. Le plus gros est à 250 000 euros.

Comment garantisiez-vous l'usage agricole des terres ?

C'est le porteur de projet qui identifie un lot et nous sollicite pour l'acheter afin d'en garantir l'usage agricole. Terre de liens instruit alors son projet et répond à la demande d'installation et d'accès au foncier. Finalement, la terre est mise en fermage avec des conditions environnementales contractuelles. Terre de liens investit en moyenne près de 200 000 euros sur une installation pour acheter la terre. Après il faut créer l'outil de production.

Quelle est l'originalité de votre concept ?

Nos objectifs sont à la fois environnementaux, éducatifs et liés à la finance responsable. Nous voulons recréer du lien entre le consommateur et le producteur. Sur notre site Web sont décrits tous les projets liés aux terres achetées. Vous pouvez consacrer votre argent à ces projets-là, vous y investir bénévolement par le biais des associations régionales et en particulier d'un groupe local qui va aider le producteur à mettre en place son activité, qui va le suivre dans le temps. Puis vous pouvez vous investir à l'échelle d'une région. Nos administrateurs réfléchissent avec des agglomérations au maintien d'une ceinture verte en périphérie urbaine et au développement d'une agriculture biologique qui vienne nourrir directement les villes.

Quels sont vos objectifs pour 2011 ?

L'enjeu capital de Terre de liens est la transmission des terres. Plus de 55 % de la population agricole a plus de 55 ans et sera en situation de transmettre ses biens dans les cinq prochaines années. Les agriculteurs sont à plus de 80 % propriétaires de leurs terres. La foncière per-

met l'installation d'agriculteurs mais ne répond pas à la préoccupation de transmettre un usage respectueux de l'environnement.

C'est pourquoi nous créons aujourd'hui une fondation d'utilité publique qui apporte la garantie de conditions d'usage inscrites dans l'acte notarié, et un contrôle de l'Etat sur le respect des conditions. Près de 600 000 euros ont été réunis. Les donateurs de domaines agricoles sont de deux types : des particuliers qui trouvent dans Terre de liens un garant moral de l'usage futur de leur domaine agricole ; des collectivités publiques

qui veulent pérenniser un choix « bio » ou autre au-delà des alternances électorales.

Terre de liens est encore une goutte d'eau dans la gestion foncière, le mouvement à moins de quatre ans, il est encore jeune, mais est en pleine croissance. Nous sommes passés de 50 000 euros à 20 millions d'euros de capital, de zéro à 70 fermes, de 100 à 1 500 adhérents, de zéro à 600 donateurs. Surtout, son impact sur les territoires est important. Un élu qui s'aperçoit que, sur son territoire, les citoyens sont prêts à investir pour installer les agriculteurs, ça

l'interpelle. Terres de liens apparaît comme un troisième acteur, entre les pouvoirs publics et la profession agricole.

Votre modèle est-il exportable ?

Depuis deux ans, nous répondons à une demande croissante de pays européens : Allemagne, Italie, Royaume-Uni, Ukraine. Il y existe des fondations pour la préservation du patrimoine, mais rien sur la dynamique d'installation et d'épargne citoyenne. C'est cette originalité qui, dans notre modèle, intéresse à la fois des acteurs du monde agricole et du foncier. ■

Parcours

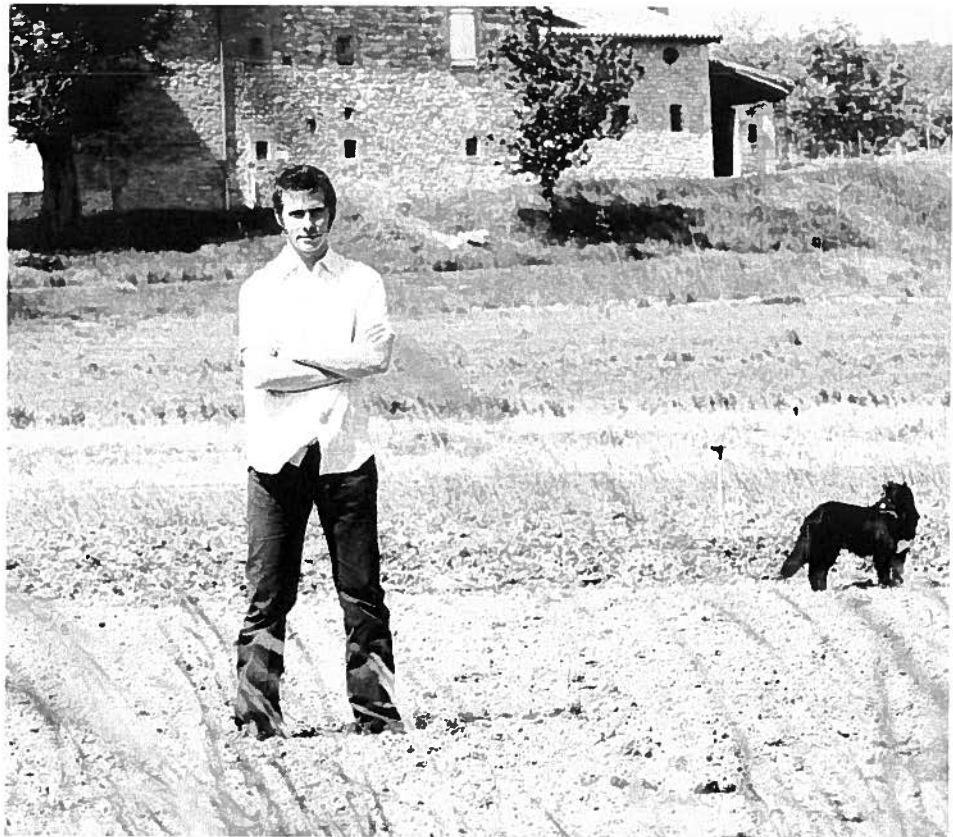
2011 Jérôme Deconinck dirige le fonds Terre de liens depuis sa création en septembre 2009.

2009 Coordonnateur de l'association nationale Terre de liens depuis sa fondation en 2003.

2007 Création de la société foncière Terre de liens.

2003 Coordonnateur du réseau national Relier (réseau d'expérimentation et de liaison des initiatives en espace rural) depuis 1999.

1998 Diplôme d'ingénieur agronome de l'école Isara de Lyon.



DELMARTY/APALCA/ANDI POUR « LE MONDE »



L'agriculture intelligente : semmer les graines de la haute technologie

Perspectives



Par
DR JOSEPH REGER
Directeur technique Fujitsu

Nous allons au-devant d'immenses difficultés si nous entravons l'utilisation de la technologie pour permettre la création d'une agriculture intelligente. La croissance continue de la population mondiale et le recours de plus en plus fréquent à l'agriculture pour remplacer les carburants fossiles montrent qu'il n'y a pas d'alternative à une évolution de l'agriculture vers les nouvelles technologies. Les ressources mondiales existantes sont déjà très fortement mises à contribution. Il est plus que jamais clair que les méthodes utilisées aujourd'hui dans l'agriculture ne laissent que peu de place à la technologie et ne seront pas suffisantes à l'avenir : nous devons innover pour garantir des récoltes suffisamment abondantes, afin de faire face à la demande sans cesse croissante.

Les mauvaises récoltes et les famines vont avoir un impact sans cesse plus important. Pourtant, on peut facilement les éviter en se tournant vers l'agriculture assistée par la technologie pour évaluer des facteurs critiques comme les meilleures périodes pour les semences ou les récoltes. Les systèmes d'avertissement améliorés présentent un avantage supplémentaire, celui de détecter tout facteur susceptible d'être à l'origine d'une mauvaise récolte.

Il est évident que le secteur informatique ne s'est pas vraiment intéressé à l'agriculture. Il n'y a pas non plus de solution immédiate. L'application de technologies pour aboutir à des gains concrets nécessite d'abord la collecte et le traitement d'immenses volumes de données qui seront utilisées pour fournir des suggestions d'optimisation.

Il est vital de commencer ce travail dès aujourd'hui. Pour ces innovations, nous avons besoin d'infrastructures informatiques très flexibles, mais qui ne nécessitent pas d'investissement initial. Par exemple, des environnements où les projets peuvent être déployés rapidement et où la capacité est disponible à la demande : la nécessité de recourir au « cloud computing » apparaît donc clairement. Les infrastructures existent déjà, cela constitue l'avantage le plus important dans l'exploitation du « cloud computing » pour améliorer l'agriculture. Les experts en agriculture peuvent mener à bien des projets assistés par ordinateur sans nécessairement être des spécialistes de la technologie. Au Japon, Fujitsu déploie déjà des technologies dans les rizières afin de déterminer le meilleur moment pour la récolte. Cela répond à la question de savoir comment les activités agricoles augmentent la production ou l'efficacité. L'utilisation de l'informatique permet

notamment de calculer le niveau des précipitations, la température extérieure, ainsi que de nombreux autres paramètres, qui mis en commun et analysés aident à déterminer les dates optimales pour la récolte du riz.

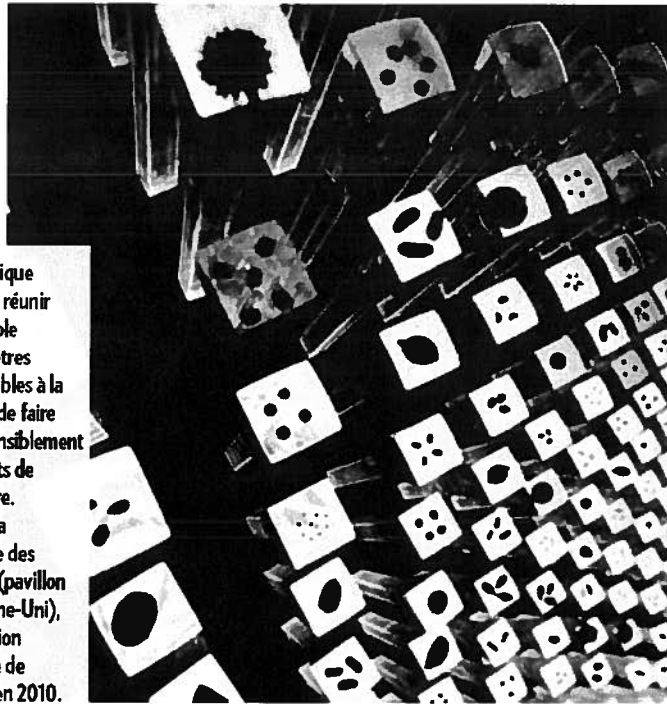
Fujitsu s'intéresse également à un projet en Allemagne qui vise à améliorer la qualité du vin Spätlese (vendange tardive). Ici, l'objectif n'est pas d'augmenter la quantité, mais d'améliorer la qualité. La technologie a un rôle à jouer dans ce cas-là, puisqu'elle va permettre de mesurer l'ensoleillement ainsi que les quantités d'eau nécessaires à la vigne, renforçant ainsi la qualité du raisin. L'informatique permet notamment d'agréger l'ensemble des informations nécessaires à la création de solutions adéquates pour l'amélioration des techniques et des résultats. Appliquée à l'agriculture, elle permet de prendre en compte l'ensemble des paramètres indispensables à la culture, ou la récolte, que ce soit au niveau local ou mondial (par exemple, des paramètres météorologiques mondiaux pouvant avoir une influence sur des récoltes, les programmations d'arrosage, etc.). Ces paramètres sont ensuite analysés, disséqués et interprétés afin de créer des « best practices », permettant de faire évoluer sensiblement les résultats de l'agriculture.

L'agriculture entre dans l'ère de la haute technologie, mais

cette révolution technologique n'obligera pas pour autant les agriculteurs à troquer leur binette contre une souris. Nous prévoyons plutôt le développement de projets de groupes d'experts en agriculture et dans les domaines qui y sont associés, comme les écosystèmes. Les capacités de stockage et de serveur sont simplement achetées en tant que service « cloud computing » pour la durée du projet et sont ensuite

restituées. Est-il surprenant que l'utilisation ciblée de la technologie puisse modifier l'univers agricole en profondeur ? Pas vraiment. C'est parce qu'aujourd'hui, le taux de pénétration de l'informatique est relativement bas, il est donc beaucoup plus facile de faire la différence. Ceux qui feront rapidement le choix de l'agriculture intelligente en tireront d'énormes bénéfices.

L'informatique permet de réunir un ensemble de paramètres indispensables à la culture et de faire évoluer sensiblement les résultats de l'agriculture. Détail de la Cathédrale des semences (pavillon du Royaume-Uni), à l'Exposition universelle de Shanghai en 2010.



DE ITTECK

Premier bilan FranceAgriMer des céréales biologiques

Bio : l'importation couvre 27 % des besoins céréaliers

Les meuniers et fabricants d'aliments pour animaux travaillent une bonne part de céréales biologiques importées, selon les chiffres provisoires de FranceAgriMer pour la campagne 2010-2011. Le recours aux importations de blé et de maïs, principalement de la part des fabricants d'aliments, a été nettement supérieur à celui atteint lors de la campagne précédente. La collecte nationale de blé bio a progressé de 22 % en blé, atteignant 72 000 tonnes, celle de triticale de 32% à 18 000 t ; mais la collecte de maïs bio a reculé de 12 % à 36 000 t et celle d'orge a stagné à 12 500 t. La meunerie a utilisé 80 000 t de blé biologique (+ 7%). Les fabricants d'aliments du bétail ont

consommé 18 000 t de blé (+ 28%), 45 000 t de maïs (+ 1%), 13 500 t de triticale (+ 48%) et 10 000 t d'orge (+ 3%). A ce débouché s'ajoutent près de 12 000 t consommées par les éleveurs. Le recul de la collecte de maïs bio, alors que 2 400 t partiraient à l'export, a entraîné un déficit de marchandise disponible, qui a fait reculer les utilisations en élevage. Comme l'élevage de volailles biologiques se développe et tire la consommation de maïs bio, les importations se sont accrues. Celles des fabricants étaient supérieures de 40% à la date du 1er février, et les importations totales de maïs bio pourraient s'élever à 18 000 t pour la campagne 2010-2011, en progression de 70%. 2 **S. C.**



Emploi : le boom des offres pour les employés saisonniers

► Accessibles sans qualification, l'agriculture et l'hôtellerie ont de gros besoins en employés saisonniers ◀ C'est le moment de postuler

Une semaine pour EMPLOI A vos sécteurs ! La viticulture et l'arboriculture affichent en 2011 les plus gros besoins de main-d'œuvre, selon Pôle emploi, avec 80 616 projets d'embauche, dont 97 % de saisonniers. "La récolte ne requiert pas de formation particulière, juste quelques capacités physiques et l'envie de travailler", rappelle Gilles Duquet, président de l'Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture (Anefa).

Traditionnellement au rendez-vous des vendanges, les étudiant(e)s de plus de 16 ans pourront prospecter dès le mois de juin. Mais

l'agriculture attire aussi des personnes sans emploi qui peuvent ainsi travailler toute l'année, au gré des récoltes. "A force, ils acquièrent des qualifications et finissent parfois par obtenir un CDI, selon Gilles Duquet. La formation sur le tas reste importante."

C'est le cas aussi dans l'hôtellerie-restauration, toujours en quête de bras. Chaque année, 8 000 jobs saisonniers ne trouvent pas preneur. Plagistes, serveurs, plongeurs sont activement recherchés. "Comme il n'y a pas assez de diplômés, nous formons nous-mêmes les candidats, il suffit d'être courageux et travailleur", selon Thierry

Grégoire, responsable des saisonniers à l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH). Autres profils très convoités : les animateurs sport et loisirs et, surtout, des secouristes et surveillants de piscine. En tout, 3 000 offres sont à pourvoir cet été, selon le groupement d'employeurs Profession sport et loisirs.

Au-delà de la précarité et de salaires peu élevés, le logement est le premier frein à l'attrait pour les saisonniers. Le réseau Information jeunesse et les Maisons des saisonniers ont parfois des bons plans chez l'habitant ou en internat.

NATHALIE ALONSO
WWW.METROFRANCE.COM

Bourses à l'emploi :
www.anefa.org, www.umih.fr,
www.profession-sport-loisirs.fr

